

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21240 - 78ÈME ANNÉE

Opération « Wuambushu » à Mayotte : Le ministre de l'Intérieur des Comores attendu en France

L'archipel des Comores refuse la reconduite à la frontière de ses ressortissants en situation irrégulière depuis le début de l'opération « Wuambushu » à Mayotte.



Le ministre français de l'Intérieur et des Outre-mer, Gérard Darmanin, a annoncé le 3 mai la visite prochaine à Paris de son homologue comorien, Fakridine Mahamoud, selon le site d'actualité Africanews.

L'archipel des Comores refuse la reconduite à la frontière de ses ressortissants depuis le début de l'opération « Wuambushu » à Mayotte, initiée par Paris pour expulser et détruire les habitats des migrants en situation irrégulière du 101ème département de France.

« Nous utilisons tous les moyens diplomatiques pour renouer le contact, j'ai eu moi-même trois fois cette semaine le ministre de l'Intérieur », a souligné Gérard Darmanin en réponse à une question du sénateur LR (Les Républicains) François-Noël Buffet.

Le ministre de l'Intérieur a indiqué qu'il a invité son homologue comorien à venir le rejoindre à Paris. *« Il a accepté cette invitation. Dans quelques heures, dans quelques jours, je le recevrai pour reprendre la coopération avec les Comores », a affirmé le ministre.*

De son côté, Fakridine Mahamoud a confirmé sa visite prochaine dans la capitale française : *« Oui un voyage à Paris est envisagé à la fin de cette semaine ou au plus tard au début de la semaine prochaine. J'irai à Paris, accompagné d'une délégation », selon Africanews.*

Les autorités françaises ont mobilisé quelque 1 800 policiers et gendarmes dans le cadre de cette vaste opération « Wuambushu » (« reprise » en mahorais) pour chasser les migrants clandestins des bidonvilles de Mayotte.

Les Comoriens en situation irrégulière, représentent la grande majorité des sans-

papiers présents dans cet archipel français de l'océan Indien. Paris voulait les renvoyer sur l'île comorienne la plus proche, Anjouan, qui se trouve à 70 km.

Cependant, le 24 avril dernier, Moroni a refusé l'accostage d'un bateau en provenance de Mayotte transportant 60 passagers, dont des migrants en situation irrégulière et a suspendu dans la foulée le trafic de passagers dans le port d'Anjouan où les personnes expulsées sont débarquées.

Concernant cette situation, Gérald Darmanin a indiqué que *« depuis cinq jours, il n'y a plus d'échanges de bateaux, officiellement pour des raisons techniques, au port d'Anjouan entre Mayotte et les Comores, qu'il s'agisse des étrangers en situation irrégulière ou de simples voyageurs »*.

Le 27 avril, les autorités comoriennes avaient annoncé que les bateaux en provenance de Mayotte étaient à nouveau autorisés à accoster, mais ils ne pouvaient débarquer que les Comoriens détenteurs de leur carte d'identité nationale. Toutefois, le même jour, la compagnie maritime qui assure la liaison entre Mayotte et les Comores avait annoncé *« suspendre les rotations jusqu'à nouvel ordre »*.

Mouvement contre la réforme des retraites : François Ruffin va déposer une proposition de loi pour le référendum d'initiative citoyenne

Au lendemain du rejet par le Conseil constitutionnel de la seconde demande de référendum d'initiative partagée (RIP), le député LFI de la Somme, François Ruffin, a estimé que le référendum d'initiative partagée est «impraticable».

«Le Conseil constitutionnel vient d'enterrer le référendum d'initiative partagée sur la retraite Macron. Les conditions qu'ils multiplient le rendent, en fait, presque impraticable», a ainsi estimé François Ruffin sur Twitter. *«Il est temps de gagner un vrai Référendum d'initiative citoyenne (RIC).»*

Le député insoumis a annoncé la déposition d'une proposition de loi pour le RIC. *«Lui ne passera pas sous les fourches caudines des sénateurs, des députés, du Conseil et du président. Et nous soutenons la pétition sur le site de l'Assemblée. Voilà pour sortir de l'impasse démocratique»,* a estimé l'élus.

Invité sur BFMTV, l'élus de la Somme a dit *«viser» le «rétablissement de la confiance entre les institutions et les citoyens». Il rappelle souhaiter «qu'à la sortie de la crise des gilets jaunes, il nous faille un RIC».*

«Qu'il y ait la possibilité pour les citoyens de recueillir des signatures et une fois qu'un certain nombre de signatures sont recueillies, que ce soit automatiquement passé par référendum.»

De son côté, Alexis Corbière, député insoumis, a réitéré *«l'impérieuse nécessité de continuer à exiger le retrait de la retraite à 64 ans». «Il y a une bataille sociale»* à mener, a indiqué Alexis Corbière sur Europe 1, ajoutant que *«depuis l'utilisation du 49.3, le rejet du Conseil constitutionnel de la seconde demande de RIP, je pense qu'il faut passer à autre chose.»*

«Pacifiquement», a poursuivi le député insoumis, *«on en discute». «Je pense qu'il faut passer à autre chose (...) A bas la mauvaise constitution.»* L'élus de Seine-Saint-Denis a jugé que *«c'est sur la base d'un moment de crise politique et de quasi-guerre civile que la Constitution de la Ve République est née».*

«Je fais partie de ceux, comme Mendès France, Mitterrand qui considèrent que ces institutions sont un coup d'État permanent.» Il ajoute : *«C'est un point de vue républicain défendu par Jean-Luc Mélenchon.»*

Classement mondial de la liberté de la presse 2023 : RSF alerte des dangers de l'industrie du simulacre



La 21^e édition du Classement mondial de la liberté de la presse, établi par Reporters sans frontières (RSF), révèle des évolutions majeures et parfois radicales, en raison de l'instabilité politique, sociale et technologique dans le monde.

Le classement évalue les conditions d'exercice du journalisme dans 180 pays et territoires. Il est publiée à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, le 3 mai. RSF a constaté que la situation est "très grave" dans 31 pays, "difficile" dans 42 et "problématique" dans 55, alors qu'elle est "bonne" ou "plutôt bonne" dans 52 pays. Autrement dit, les conditions d'exercice du journalisme sont mauvaises dans 7 pays sur 10 et satisfaisantes dans seulement 3 pays sur 10.

La Norvège conserve sa première place pour la 7^e année consécutive, suivi de l'Irlande (2^e ; +4), puis le Danemark (3^e ; -1). Les Pays-Bas (6^e) gagnent 22 places, et retrouvent la position qu'ils occupaient en 2021, avant l'assassinat du journaliste Peter R. de Vries.

Les derniers du Classement connaît des changements : le Vietnam (178^e), qui a

parachevé sa chasse aux reporters et aux commentateurs indépendants ; la Chine (179^e ; -4), de nombreux journalistes emprisonnés et exportatrices de contenus de propagande ; et enfin la Corée du Nord (180^e).

Les États-Unis (45^e) perdent trois places, en raison d'un cadre légal au niveau local, de violence répandue et de condition de travail plus difficile. De son côté, le Brésil (92^e) remonte de 18 places, suite au départ de Jair Bolsonaro, dont le mandat avait été marqué par une forte hostilité contre les journalistes, et du retour au pouvoir de Lula da Silva.

"Le Classement mondial prouve l'existence d'une très grande volatilité des situations, avec des hausses et des baisses importantes, des changements inédits, par exemple la hausse de 18 places du Brésil et la chute de 31 places du Sénégal. Cette instabilité est l'effet d'une agressivité accrue du pouvoir dans de nombreux pays et d'une animosité croissante envers les journalistes sur les réseaux sociaux et dans le monde physique. La volatilité est aussi le produit de la croissance de l'industrie du simulacre, qui façonne et distribue la désinformation, et donne des outils pour la fabriquer", a expliqué Christophe Deloire, Secrétaire général de RSF, sur leur site internet.

L'édition 2023 met en avant "les effets fulgurants de l'industrie du simulacre dans l'écosystème numérique sur la liberté de la presse". Dans 118 pays, "la majorité des répondants au questionnaire signalent une implication des acteurs politiques de leur pays dans les campagnes de désinformation massive ou de propagande" de manière régulière ou systématique.

"La différence s'estompe entre le vrai et le faux, le réel et l'artificiel, les faits et les artefacts, mettant en péril le droit à l'information", a indiqué RSF, qui a ajouté que "les capacités de manipulation inédites sont utilisées pour fragiliser celles et ceux qui incarnent le journalisme de qualité, en même

temps qu'elles affaiblissent le journalisme lui-même".

Le développement de l'Intelligence artificielle (IA) générative "bouleverse l'univers déjà fragilisé des médias, qui avaient déjà été largement mis à mal par le Web 2.0". Le propriétaire de Twitter, Elon Musk, "pousse à l'extrême une logique arbitraire et censitaire, démontrant que les plateformes sont des sables mouvants pour le journalisme".

"L'industrie de la désinformation dissémine des productions manipulatoires à grande échelle", a souligné RSF, selon les résultats d'une enquête du consortium Forbidden Stories, un projet incubé au sein de RSF. L'organisation a souligné que "l'IA digère les contenus pour régurgiter des synthèses qui font fi de la rigueur et de la fiabilité".

De plus, *"l'IA génère des images de très haute définition, alimente les réseaux sociaux en faux de plus en plus vraisemblables et indétectables comme l'ont montré les photographies assez saisissantes de réalisme d'une arrestation musclée de Donald Trump, ou de Julian Assange dans un état végétatif, ceint d'une camisole de force, qui ont été reprises de manière virale".*

Méзамis à la in kozeman mon momon té i di souvan : « la route i appartient pa nou ».

Sa y vé dir bonpé zafer sa. Él té i di sa kan in moun navé loto é té i arriv en rotard. Li té i vé dir ke sa té normal, y fo pa roproche à li son rotar parse, dessi la grande route na bonpé zévènement ni contrôle pa. I pé avoir in l'accidan, in roue la persé, in l'embouteillage tou simpléman, sa i coné d'avans. Sa té i vé dir osi, kan ou sa prend la grande route vodémié alé in pé en avance, ou sra pli sir pou out l'arivé.

Enfin, sa té dann tan avan, koméla na logiciel dessi téléphone portab pou di a ou kel ère ou sa arrivé, y di a ou mêm oussa y fo passé pou arrive à bon port ! Alors parle pi. Mé soloman méзамis kan mi agarde la cirkilation koméla, mi ropans kozeman là. Parlefète, kan mi wa koman ni pran rond-point en foutan, sans clignotant rien. Kan nou essaye finté, koup dovan in moun o lié d'domann a li gentiman in pasaze. Kan mi wa koman lo bann moto y doute par la droite, par la goss, parse zot lé pli présé. An plis ké sa, Astèr y fo osi porte antassion lo bann vélo, kékfoi zot lé pa contan non pli parse ou la pa vi a zot dann rétrovisèr.

Zordi enkor, é bien souvan dé foi, mi ropans kozeman mon momon, dessi la route nou dévré fé in pé plis attention, maziné ke nou lé pa tousèl et ke ni doi partaze à li ek tout domoun.

Ni artrouv pli dvan.

Justin.



« La route lé pa nou. »

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433